

## DE SECONDAT DE MONTESQUIEU,

Nobles hommes, hauts et puissants seigneurs, NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS, BARONS DE SECONDAT, MONTESQUIEU, PARSE, LA BRÈDE, BESSAN, SOUSSANS, LA PERCHE, ROQUEFORT, MONTAIGNAC, FRÉGIMONT, etc.; — SEIGNEURS DE LA VERNHE, BRÈNAC, LA FLEYTE, LA ROQUAL, CLERMONT-DESSOUS, ROQUES, BELMONT, LA MONTJOYE, LISSE, ESCASSEFORT, TAILLEBOURG, SAMAZAN, ROMEFORT, LA MOTHE, TERMES, NARGASSIER, AUGÈRE, LA BOISSIÈRE, MONTSEMPRONT, SÉRIGNAC, GOULARD, CASTELNOUVEL, MERENS, TALENCE, RAYMOND, BARON, OLIVIER, SAINT-MORILLON, MARTILLAC, GUILHOT, GARDES, SAINT-MARCEL, COLAYRAC, LE COLOMBIER, BOURNADEL, FALMON, DOUAZAC, SAINT-PIERRE, CLERMONT, CAMON, etc.; — en Périgord, Bordelois, Agenois, Navarre, Condomois, Armagnac, Berry, Poitou, Entre-Deux-Mers, etc.

ARMES : DE SECONDAT-MONTESQUIEU : *D'azur, à 2 coquilles d'or, accompagnées en pointe d'un croissant d'argent*; — DE SECONDAT-LA PERCHE : *De gueules, au croissant d'argent, au chef d'azur, chargé de 2 coquilles d'or*; — DE SECONDAT-ROQUEFORT : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 2 coquilles du même en chef et d'un croissant d'argent en pointe; écartelé d'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'une salamandre d'argent couchée sur un brasier d'or allumé de gueules, et surmonté d'un soleil de même, qui est de GARDES*; — DE SECONDAT-ROQUES-MONTESQUIEU : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 coquilles de Saint-Michel du même, et en pointe d'un croissant d'argent*. Couronnes de marquis et de baron. Supports : deux griffons. Devise : VIRTUTEM FORTUNA SECUNDAT; l'écu entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel.

Selon un Mémoire généalogique, dressé le 25 avril 1675, communiqué à la famille de Haramburc, et déposé dans les archives de M. d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de France, la maison de Secondat tire son origine de seigneurs de Château-Neuf, en Berry (cadelis de la maison de Culant). « Les puînés de ces seigneurs se faisoient » appeler Secondats, dit ce Mémoire; l'un de ceux-ci étant marié quitta le Berry, il y » a deux cents ans, et s'établit dans la ville d'Agen, province de Guienne. »

La maison de Culant, issue elle-même des comtes souverains de Blois, de Chartres et de Champagne, est l'une des races féodales françaises qui ont jeté le plus d'éclat dans l'histoire. Son illustration et sa puissance furent dues incontestablement, l'une à la pureté de son origine, l'autre au soin qu'elle prit constamment de laisser à chaque succession ses vastes domaines à l'aîné de la famille et de déshériter les cadets. Ceux-ci, parait-il, adoptaient invariablement le nom de Secondat (*Secundusdatus*), soit pour marque de leur naissance, soit pour marque de leur position. C'est ainsi qu'à l'époque où les noms commencèrent à devenir héréditaires et immuables dans les familles, la maison dont nous nous occupons conserva définitivement son appellation actuelle.

Quoi qu'il en soit, le nom de Secondat, connu en Guienne depuis plus de quatre cents ans, et affecté à une seule famille dans l'ordre de la noblesse, est un des plus beaux et des plus illustres de France, par les divers rôles qu'ont joués ceux qui ont eu l'honneur de le porter. Adjoint à celui de MONTESQUIEU depuis l'année 1564, il n'a fait que grandir encore, et est devenu comme la personnification de l'illustration civile, militaire, littéraire et parlementaire.

Les premiers titres de cette famille constatent son existence seigneuriale en Périgord; on la voit ensuite se répandre presque instantanément dans l'Agénois, le Bordelois, le Condomois, le Berry, le Poitou, la Navarre; s'élever aux plus hautes charges de l'État, et, investie de la confiance et de l'amitié des princes, arriver en moins de cent ans au faite des honneurs et des services.

Dans le groupe de ses illustrations se trouvent : des conseillers du Roi, trésoriers de France et généraux des Finances; des réformateurs, protecteurs, régents et administrateurs du royaume de Navarre; des conseillers aux conseils d'État et privé, conseillers et présidents à mortier au Parlement de Bordeaux; des maîtres d'hôtel ordinaires et chambellans des Rois et Reines de Navarre; des gouverneurs de places et châteaux royaux; des officiers de tous grades, lieutenants généraux, mestres de camp, colonels, etc.; des chevaliers de Malte, de Saint-Michel, de Saint-Louis, du Lys, de Cincinnati; des jurats-gentilshommes de Bordeaux, etc., etc.

Les alliances directes et principales affinités de la maison de Secondat-Montesquieu sont avec les suivantes : de Buade-Frontenac, du Bernet, de Bourmont, de Bazon, de Bec de Lièvre, de La Bourdonnaye, de Buzançois, de Brénieu-La Pôle-Suffolk, de Bonnaire, de Chastenet-Puységur, de Caupenne d'Amou, de Caupos, de Cunolio, de Charitte, de Coutances, de Courtarvel, David des Étangs, de Durfort-Civrac, de l'Escale-Vérone (Scaliger), d'Estrades, de Saint-Exupéry, de Filartigue, Filhot de Marans, Mac Geoghegan-O'Neill, de Godailhe, de Gardes, de Guichanères-Armajan, de Grailly de Foix de Candale, d'Harambure, d'Héricourt, de L'Isle, de Jayan, Johanne de Saumery-La Carre, de Lupé, de Laurière-Moncaut, de Lombard, de Lonjon, de La Lande, de Lur, de Lartigue, de Lageard Cherval, de Levezou-Vezins, de Majance-Camiran, Martin de Marcellus, de Minut de Castera, de Montlezun-Saint-Lary, de La Myre, de Menou-Champlivault-Cuissy, de Mons, de Maurepas, de Nargassier, de Noé, du Noyer, de Pellegrue-Casseneuil, de Pesnel-La Brède, de Pontac, Poute, de Piis (Pins), du Pleix de Cadignan, de Raymond, de Rance, de Royère, de La Roque-Loubejac, de La Roque-Bouilhac de Belcastel, de Rouzat, de Sevin, Savary de Lancosme-Brèves, de Touton, d'Urtubie de Garro, de La Valette-Montbrun, de Verthamon, de Viguiier, de Vilatte de Frégimont, West, etc., etc.

Nous avons dressé la généalogie qui va suivre d'après les titres de famille renfermés dans les archives du château de La Brède. Ces titres, fort complets et fort nombreux à partir de 1548 (date où ont remonté les maintenues de noblesse des Secondat de Montesquieu), manquent généralement avant cette époque, et leur

absence paraît résulter d'une particularité qui mérite quelques explications, et dont on retrouve les traces dans les papiers de La Brède.

C'est au petit château de Guilhot (près Agen, sur la route de Villeneuve), possédé encore aujourd'hui par la famille, en la personne de mademoiselle de Secondat-Roquefort, baronne de Lonjon, que Marguerite de La Pôle-Suffolck, — fille de Henry de La Pôle, lord Montaigu, duc titulaire de Suffolck, décapité par ordre de Henry VIII, en 1536, — éprouva une mésaventure qui aggrava encore sa position.

Marguerite de La Pôle-Suffolck s'était réfugiée en France après la mort de son père, emportant avec elle une cassette de pierreries et de diamants, seuls débris de sa fortune. Nommée damoiselle d'honneur d'Éléonore d'Autriche, femme de François I<sup>er</sup>, elle fut mariée, par les soins de cette reine, à son écuyer d'honneur, Cibaud de Brénieu.

De ce mariage naquit Éléonore de Brénieu-Suffolck, filleule de la reine Éléonore, depuis damoiselle d'honneur de Jeanne d'Albret, laquelle fut mariée à Jean de Secondat, seigneur de Roques, capitaine de guerre, chambellan et conseiller du roi Henry IV.

Pendant un voyage de la Cour de Navarre, en l'absence de Jean de Secondat, qui suivait le Roi, Marguerite de La Pôle-Suffolck, sa belle mère, alla passer quelques jours au château de Guilhot, emmenant avec elle la levrette favorite de la reine de Navarre, et emportant sa précieuse cassette.

Quelques partisans, flairant l'aventure, firent une descente au château de Guilhot et en enlevèrent les archives de famille, les papiers appartenant au Roi, la levrette de la Reine et la cassette de Marguerite de Suffolck. Ce fut évidemment dans ce coup de mains que disparurent les titres primitifs de la maison de Secondat.

En 1548, ordre de la part de Montluc d'arrêter les voleurs, et mandement de recherches ordonné par le même contre le sieur Catherineau de Champ d'Oiseau, pour retrouver la cassette et les titres qu'il avait enlevés à Guilhot, appartenant à la Reine et à noble Jean de Secondat.

Plus tard, Gaston de Secondat est invité par une lettre d'un sieur Delbout, lieutenant criminel à Toulouse, de se rendre en cette ville, auprès d'un monsieur de La Sablière, pour avoir des renseignements sur les pierreries enlevées, s'élevant à la somme de cent cinquante mille livres. Le sieur de La Sablière n'avait pas conscience bien nette du fait; il en résulta que Gaston de Secondat retira de lui de bonnes paroles et promesses, mais rien d'effectif.

Un vague souvenir de cette aventure s'est conservé sous forme de revenant dans les traditions du pays; les habitants de Guilhot racontent que la dame blanche (Marguerite de Suffolck) apparaît chaque nuit, et se promène dans les ruines du château.

Avant de passer à la généalogie de la famille de Secondat-Montesquieu, nous dirons quelques mots du château de La Brède, qui est devenu son principal manoir depuis

1686, époque où Marie-Françoise de Pesnel le porta en mariage à Jacques de Secondat de Montesquieu, père de l'illustre auteur de l'*Esprit des Loix*.

Ce château, chef-lieu d'une des plus anciennes baronnies de la province, avait appartenu successivement à la maison de La Lande et à la maison de Pesnel (celle-ci d'origine britannique); devenu, comme on l'a dit, la possession de la branche de Secondat-Montesquieu, il a passé, à l'extinction de cette branche, et par droit de succession, dans le rameau aîné DE SECONDAT-ROQUES, actuellement MONTESQUIEU. Ce château, dont l'architecture originale et les grands souvenirs qui s'y attachent font l'admiration des connaisseurs et l'enthousiasme des savants, possède encore une particularité qui mérite d'être signalée: c'est qu'il n'a jamais été aliéné, et que sa possession s'est toujours transmise par succession dans les diverses familles auxquelles il a appartenu. De sorte que la maison de Secondat-Montesquieu se trouve aujourd'hui représenter le sang et les biens des maisons chevaleresques de La Lande et de Pesnel.

I. Pierre SECONDAT, 1<sup>er</sup> du nom, quitta le Berry et s'établit dans la ville d'Agen vers la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, comme le porte le Mémoire dont nous avons parlé plus haut. Il était marié, et on conjecture qu'il eut pour fils :

II. Jean SECONDAT, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de La Vernhe, en Périgord, et du château de Brénac, en Guienne, rendit hommage-lige de ces terres au roi Charles VII, le 14 septembre 1454, comme le constate une déclaration donnée par le même prince en forme de lettres patentes, datée du même jour, en présence du comte de Dunois, dans la ville de Taillebourg, en Saintonge, et adressée au sénéchal de Guienne (*orig. en parch.*). On ignore le nom de la femme de Jean Secondat, mais on croit qu'il fut père de :

III. Sire Jacques SECONDAT, sieur de La Fleyte et du vignoble de Larroqual, en Agenois, est nommé dans le testament de Jacques Secondat, son deuxième fils. Il mourut *ab-intestat*, avant le 10 novembre 1554, et laissa de son mariage avec N... DE LA ROQUE DE LOUBEJAC, tante d'Andriette de La Roque, femme de Jules-César Scaliger :

1<sup>o</sup> Pierre, dont l'article suit;

2<sup>o</sup> Guillaume Secondat, mort sans alliance;

3<sup>o</sup> Jacques Secondat, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Étienne de Toulouse, successivement abbé de Sainte-Croix-du-Mont, prieur de Madiran et de Montsempront, vicaire général de Monseigneur le révérendissime Cardinal de Meudon, archevêque de Toulouse, fit son testament le 10 novembre 1554 (*copie en papier*). Par cet acte, il fonde une messe basse en l'église et chapitre de Madiran; institue un collège à Toulouse, sous le nom de *Secondat*, en l'honneur de N.-S. et de la benoîte vierge Marie, pour l'instruction de théologie, droit civil et canon; fait divers legs; donne à son neveu, Jean Secondat, *plus jeune*, prieur de Madiran, ses ornements et habits; à

son frère, M<sup>r</sup> M<sup>o</sup> Pierre Secondat, général de Guienne, 50 écus sols qu'il lui bailla pour acheter l'office de receveur du Condomois à son fils, Jean Secondat, *plus vieux*; institue ce dernier son héritier universel, et rappelle son père (de lui testateur) feu sire Jacques Secondat. Ce testament fut expédié en collationné au requis dudit Jean Secondat, sieur de Roques, héritier universel, le 19 juillet 1560;

4<sup>o</sup> Catherine I Secondat, épouse de N..., de Buzançois, légataire de 200 livres tournois, par le testament de son frère, en 1554;

5<sup>o</sup> Catherine II Secondat, aussi légataire de 200 livres tournois par le même testament; elle fut mariée à N... de Viguier, sieur de La Valade, près Moissac, en Quercy.

6<sup>o</sup> N... de Secondat, } mariées par leurs frères, après la mort de leur père.  
7<sup>o</sup> N... de Secondat, }

IV. Noble homme M<sup>r</sup> M<sup>o</sup> Pierre SECONDAT, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Clermont-Dessous, La Fleyte, Roques, Belmont, La Montjoye, Lisse, Escassefort, Taillebourg, Samazan, Roquefort, Romefort, Faugère, Termes, en Agenois, Condomois, Poitou, Armagnac, conseiller du Roi, trésorier général des Finances de France en les pays, Généralité et duché de Guienne, fut pourvu de cette charge par lettres données à Montfort-sur-Lille, le 18 avril 1544 (*Bibliot. Imp., Recueil de GAIGNÈRES, volume coté Mémoires de la Chambre des Comptes, n<sup>o</sup> 771, p. 355*). Le 11 juillet suivant, il reçut en don, de Sa Majesté, la somme de 4,000 livres (*Ibid., p. 359*). Le 10 avril 1548, il acquit, par contrat passé au château de Fougères, paroisse d'Étrechy, d'Olivier Guérin, chevalier, seigneur de La Bausse, Maugivray et Clavières, et de dame Loyse DE SEULY, sa femme, de René Coaigne, écuyer, seigneur de Marteau et de La Roche, et de demoiselle Marguerite de Sully, sa femme, les chastel, droits de forteresse, bâtiments, fossés, droits de fuge et de colombier de Romefort, sis sur la rivière de Creuse, paroisse de Ciron, bailliage de Berry, plus la moitié par indivis de la justice et de tous les cens, rentes, dîmes, terres, etc., et généralement tout ce qui appartenait aux vendeurs dans la terre de Romefort (dont la moitié appartenait à Antoine de Sully), pour le prix de 8,815 livres.

Pierre Secondat eut aussi la charge de réformateur général et protecteur des domaines de Henry II, roi de Navarre. Il testa le 2 février 1546, et mourut en 1560, âgé de 70 ans. Il avait épousé : 1<sup>o</sup> Marie-Rose DE LOMBARD; 2<sup>o</sup> en 1556, Marguerite DE PELLEGRUE, par contrat passé au château de Goudourville, près Valence d'Agenois, fille du baron de Casseneuil et de N... de Lustrac. Du premier lit :

1<sup>o</sup> Jean I, dont l'article suit :

2<sup>o</sup> Jean II Secondat, seigneur-prieur de Montsempront et de Madiran, reçut, par arrêt du grand conseil, le 30 juin 1575, le don de la terre de Romefort, en Berry, saisie par la Couronne au préjudice de son père. Il en fit lui-même donation à Jean de Secondat, son frère aîné, par acte passé à la Roumieu, le 1<sup>er</sup> août 1575, et mourut en 1577, laissant deux enfants naturels, savoir :

A. Bernard Secondat, légataire de 2,500 livres par le testament de son père, en date du 20 avril 1575

*B. Françoise Secondat, mariée à François du Puy, de la ville de Nérac, fut aussi légataire de ladite somme par le même testament.*

- 3° Pierre Secondat, mort jeune ;
- 4° Damoiselle Marguerite Secondat, mariée à Gabriel de Minut, seigneur de Castera et de Fénestrelle, sénéchal de Rouergue, eut en dot 6,000 livres, et de Jacques Secondat, son oncle, une constitution de 50 doubles ducats.

**Du second lit :**

- 5° Melchior Secondat, baron de Parse, né en 1546, a formé une branche éteinte ;
- 6° Nicolas Secondat ;
- 7° Gabriel Secondat ;
- 8° Françoise Secondat ;
- 9° Gasparde Secondat, mariée, le 16 janvier 1553, à Georges de Montlezun, baron de Saint-Lary.

V. Messire Jean DE SECONDAT, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, chevalier, seigneur de La Fleyte, Roques, Clermont-Dessous, Roquefort, Sérignac, Montesquieu, conseiller du Roi, trésorier de France et général de ses finances en Guienne, conseiller aux conseils d'État et privé de Sa Majesté, maître d'hôtel ordinaire du Roi et de la Reine de Navarre, gouverneur des châteaux de Nérac, Rions et Auvillars, passa un acte avec Charles de Malvin, conseiller au Parlement de Bordeaux, en 1551, devant Nantiat, notaire (*Arch. de Bordeaux, liasse 10 de la Garde-Note, Répertoire des familles nobles au XVI<sup>e</sup> siècle*). D'abord receveur du Condomois, il fut pourvu, le 23 juillet 1553, de la charge de serviteur domestique et maître d'hôtel ordinaire de la maison d'Antoine, roi de Navarre (*copie sans sign.*). Nourri et élevé longues années à la Cour de ce prince, il fut employé dans les plus grandes et les plus importantes affaires ; passa soixante ans de sa vie au service de la maison de Navarre, et eut en Guienne la principale charge des affaires de cette Cour. Le 7 mars 1561, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, se trouvant à La Rochelle, donna à Jean d'Arros, son lieutenant général en son royaume de Navarre et pays souverain de Béarn, et à Jean de Secondat, des instructions écrites, à l'effet de régir et administrer ses États en son absence (*copie collat.*). Le 2 octobre 1561, la même princesse, ayant égard aux services du sieur de Roques, lui fit don de la somme de 10,000 livres, pour l'achat de la terre de Montesquieu. Avec Jean, autre Jean, Nicolas, Gabriel et Marguerite Secondat, ses frères et sœur, Jean de Secondat obtint, après la mort de leur père, le 5 juin 1580, un arrêt de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui, « mettant au néant les défauts, » contumaces et jugements qui s'en sont ensuivis contre ledit feu Pierre Secondat, » promet de justifier de son innocence, et ordonne que ledit seigneur de Rocques » sera remis en la jouissance des États de trésorier de France et général des Finances » en Guienne, avec restitution des gages de ses États depuis le 19 décembre 1559. »

En 1595, Jean de Secondat faisait poursuivre les criées de la moitié de la seigneurie de Romefort et des fiefs de La Font, La Roche et Lavau-Blanche, saisis sur Antoine

de Sully. Par son testament de l'an 1597, il légua 200 écus aux pauvres de Dieu. Converti au protestantisme par la reine Jeanne d'Albret, il rentra dans le catholicisme, le 4<sup>r</sup> janvier 1573, sous les auspices de Monseigneur Henry Le Meignin, évêque de Digne, aumônier du Roi. Il fut, pendant sa longue carrière, honoré de l'estime et de la faveur constantes de la Cour de Navarre; outre les récompenses que nous avons citées plus haut, il reçut de la reine Marguerite de France, duchesse de Valois, première femme de Henry-Le-Grand, le don du palais que cette princesse avait dans la ville d'Agen, et qui devint par la suite l'hôtel de la famille de Secondat de Roques.

Henry de Navarre (IV) écrivit deux lettres missives à Jean de Secondat, au sujet du mariage d'une des filles de ce dernier avec le sieur de Frontenac, les 26 septembre et 10 octobre 1585. (*Orig.*) Enfin, comme les biens du sieur de Roques, situés en Gascogne et en Agenois, étaient compris aux tailles ordinaires et extraordinaires, il fut, par lettres-patentes, données à Fontainebleau, le 30 avril 1595, affranchi, exempté et déchargé, en considération de ses services, de toutes impositions, rentes et paiements des deniers extraordinaires, contributions et fournissements de vivres; le 15 décembre suivant, il obtint, à cet effet, une ordonnance exécutoire des présidents-trésoriers de France.

Jean de Secondat mourut à Layrac, près Agen, en 1599, à l'âge de 84 ans. Il avait épousé, à 49 ans, par contrat passé à Cosne, en Bourbonnois, où se trouvait la Cour de Navarre, le dimanche de la Trinité, 28 juillet 1564, demoiselle Éléonore de BRÉNIEU, âgée de 24 ans, demoiselle d'honneur de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, fille de Cibaud de Brénieu, écuyer d'honneur de la reine Éléonore d'Autriche, seconde femme de François I<sup>er</sup>, roi de France, et de Marguerite de La Pôle-Suffolk, celle-ci fille de Henry, lord Montaignu, duc titulaire de Suffolk, décapité en 1556, et petite-fille de Marguerite d'Angleterre, comtesse de Salisbury. Éléonore de Brénieu fit son testament en 1605, et mourut en 1606, à l'âge de 63 ans. La famille de Secondat-Montesquieu a conservé dans ses archives la copie d'une lettre écrite par Éléonore de Brénieu au roi Henry IV. Nous la citerons ici, en observant que cette copie a été faite par un membre de la famille, et qu'elle est fautive dans sa date; la lettre est, en effet, postérieure à l'année 1602, comme le démontre l'exposé des faits qu'elle contient.

« Sire,

» Il a plu à Votre Magesté me témoigner combien elle a eu de regret à la mort de mes  
 » enfants; mais le meilleur témoignage est l'honneur que vous nous faites, et l'assurance  
 » qu'il vous plaist me donner de porter à ceux qui restent une pareille affection. Il n'est ici  
 » besoin, Sire, que je les dispose à rechercher la même occasion que celle qui m'a privé des  
 » autres, car ils y sont d'eux-mêmes tous disposés; mais si ma volonté peut rien adjouster  
 » au desir qu'ils en ont de leur commande, Sire, si tant est qu'il vous plaise que je leur  
 » puisse encore commander quelque chose où vous estes. Pour votre filleule, Sire, elle ny  
 » moi n'aurons jamais d'autre volonté que celle qu'il vous plaira. Toutes fois, étant pressée  
 » de mon retour et accablée d'affaires, je voudrais sublié très-humblement Votre Magesté qu'il

» lui plus suivant sa promesse me donner le moyen d'y mettre une fin, devant de partir  
 » d'ici, ce que je ne puis faire que Votre Magesté ny meste promptement la main, desirant que  
 » ce sois le plus promptement que faire se pourra, afin que celuy que Votre Magesté luy  
 » donnera ce puisse d'autant plus tôt attacher à votre service; cependant je prierai Dieu qu'il  
 » augmente votre prospérité tout tant que désire celle qui est et sera toujours,

» Sire,

» votre très-humble, très-obéissante et très-obligée servante,

» LEONOR DE BREGNEU,

» femme à M<sup>r</sup> de Roques et mère de Henriette de Secondat,  
 » femme de M<sup>r</sup> de Frontenac et filleule de Henry IV.

» D'Agen, ce 15<sup>e</sup> décembre 1583,  
 » au Mont de Marsan.»

Voici les noms des enfants de Jean de Secondat et d'Éléonore de Brénieu :

- 1<sup>o</sup> Jason de Secondat, né le 1<sup>er</sup> décembre 1567, au château du Castella, paroisse de Bourbon, à deux lieues d'Agen, appartenant à noble Étienne de Bonnaire, fut baptisé le 20 juin, jour de la Fête-Dieu, 1568, selon le rit protestant, par le ministre Petit. Il eut pour parrain le sieur du Castella, son cousin, et pour marraine Françoise de Verbois, épouse de Charles de Bonnaire, sieur de la Sylvestrie, frère d'Étienne de Bonnaire, dont nous venons de parler. Jason de Secondat fut tué au service du roi de Navarre, à la fameuse bataille d'Ivry, en 1590, étant âgé de 23 ans;
- 2<sup>o</sup> Jacques de Secondat, né, le 7 janvier 1569, au château de Pau, où se trouvait la Cour de Navarre, fut baptisé dans le temple de la ville de Pau, par le ministre Birac. Il fut tenu sur les fonts par le capitaine de Civrac, de la maison de Duras, et par la demoiselle du Chastellard, épouse du capitaine des Suisses de la reine de Navarre. Sous le surnom de *Beau de Roques*, il servit avec distinction, et mourut, à l'âge de 26 ans, le vendredi 26 mai 1595, dans l'hôpital de Beaune, en Bourgogne, des suites d'une blessure d'arquebuse reçue à la cuisse gauche pendant le siège de Nuits, le dimanche précédent;
- 3<sup>o</sup> N... de Secondat, né le 21 février 1570, à Toulouse, chez le sieur de Carbope, mourut au berceau, de l'atteinte d'un lourd chandelier de métal qui lui tomba sur la tête;
- 4<sup>o</sup> Pierre, qui a formé la branche aînée, et dont l'article suit;
- 5<sup>o</sup> Jean-Henry de Secondat, né le 23 novembre 1573, à Agen, dans la rue des Juifs, eut l'honneur d'être filleul de Henry (IV), roi de Navarre, et de madame Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, frère et sœur, et fut baptisé en 1575, selon le rit protestant, par le ministre Nord. Connu au service sous les noms successifs de *Roques* et de *Montesquieu*, comme ses frères, il servit avec une réputation de bravoure bien méritée. Capitaine au régiment de Rignac, il passa, depuis, au service des États de Hollande comme capitaine de piquiers, et ensuite, comme capitaine, au régiment de Chastillon. Jean-Henry de Secondat fut nommé successivement lieutenant-colonel au régiment de Damarville, et colonel-commandant des troupes françaises renfermées dans Ostende; il occupa ce poste durant trois années que dura le siège de la place, et y fut blessé grièvement. Il fut tué à Middelburg, en 1604, à l'âge de 31 ans. Jean-Henry de Secondat avait fait son testament en 1600, avant de partir pour l'armée: par cet acte, il laissa ses biens et la terre de Montesquieu à Jacob de Secondat, son frère cadet; légua mille écus à Suzanne de Secondat, sa plus jeune sœur, et dix écus à l'église de Clairac, pour être distribués aux pauvres par le ministre du lieu. La

défense d'Ostende, contre les troupes de l'archiduc Albert, a acquis une gloire immortelle à Jean-Henry de Secondat. Sa valeur et sa persistance à refuser une capitulation que sollicitait le général Vehr sont consignées dans plusieurs Mémoires et écrits du temps ; enfin, les archives de la maison de Secondat-Montesquieu citent en son honneur ce dicton du roi Henry-le-Grand : *Tant que Roques vivra, Ostende sera à moi* ;

6° Noble Jacob, *aliàs* Jacques de Secondat, né à Agen le 12 décembre 1576, seigneur et baron de Montesquieu, seigneur de Goulard, Castel-Nouvel et Merens, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi Henry II de Navarre (IV<sup>e</sup> roi de France) et de Louis XIII, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, servit comme lieutenant-colonel du régiment de Chastillon, à la solde des États de Hollande, puis comme mestre de camp en France. Baptisé suivant le rit protestant par le ministre Nord, il eut pour parrain Jacques de Pardaillan, seigneur de Seiches, et pour marraine demoiselle Célide de Lesigouette, fille d'une dame d'honneur de la princesse Catherine de Navarre. Jacob de Secondat, connu dès le commencement de sa vie militaire sous les noms de *Roques* et de *Sérignac*, prit celui de *Montesquieu* à la mort de Henri de Secondat, son frère. Il se trouva au fameux siège d'Ostende, où il reçut une blessure grave.

Par lettres-patentes du mois de février 1606, le roi Henry IV, « en récompense des bons, fidèles et signalés services du sieur Jacob de Secondat et des siens, en lesquels il continue tous les jours, et désirant que, en récompense d'iceux, il retire quelque marque signalée d'honneur, » érigea en baronnie la terre de Montesquieu, réunissant à la paroisse de ce nom celles de Béguin, de Rafaula et de Saint-Ligier ; concédant audit sieur de Montesquieu, pour lui et ses successeurs, le titre de baron, à la redevance d'un fer de lance à chaque mutation de seigneur ; voulant que ledit Jacob de Secondat et ses successeurs soient dorénavant et à jamais censés, réputés, et appelés seigneurs barons de Montesquieu. A cette occasion, le même prince établit à Montesquieu un marché qui devait être tenu le jeudi de chaque semaine, et deux foires annuelles, fixées, l'une au 25 avril, jour de Saint-Marc ; l'autre, au 26 juillet, jour de Sainte-Anne, de chaque année.

Jacob de Secondat mourut à Agen, en 1619, dans son hôtel situé grande rue du Boc, sous la grande horloge, à l'âge de 43 ans. Par son testament, fait le 19 juillet 1609, il déclare vouloir mourir dans le sein de la religion catholique, apostolique et romaine, qu'il professait depuis vingt années ; recommande à sa très-chère et bien-aimée femme et épouse de faire dire journallement, pendant l'année qui suivra son décès, une messe basse avec offrande de pain et de vin, au couvent des Augustins, lieu de sépulture de ses pères et de sa famille ; lègue une somme de 150 livres aux pauvres de l'hôpital d'Agen, etc. Par son codicille du 30 septembre suivant, il légua, de plus, une somme de 30 livres à chacun des couvents des ordres mendiants de la ville d'Agen, pour la célébration de messes à son intention.

Jacob de Secondat avait épousé, à l'âge de 34 ans, par contrat passé le 19 mars 1610, demoiselle Marguerite de Sevin, âgée de 23 ans, fille de noble Guillaume de Sevin, écuyer, seigneur de La Garde, et de feu demoiselle Antoinette de Rance. Marguerite de Sevin eut en dot 19,000 livres. Devenue veuve, à l'âge de 32 ans, elle se remaria en secondes noces, à l'âge de 46 ans, le 5 février 1633, avec Joseph du Bernet, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, premier président du Parlement de Bordeaux, et mourut à l'âge de 96 ans, au mois de janvier 1683, après avoir fait de pieuses fondations dans le couvent des Augustins d'Agen et dans l'Ermitage de Saint-Vincent. Elle avait eu de son premier mari trois enfants dont nous allons parler :

A. Messire Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, baron de Montesquieu, seigneur de

Castelnouvel, Talence, Raymond en Entre-deux-Mers, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, président à mortier en la Cour de Parlement de Bordeaux, naquit à Agen vers 1612, et entra dans sa jeunesse au service militaire, qu'il abandonna bientôt pour la carrière de la magistrature. Le 19 septembre 1659, Sa Majesté lui fit expédier un brevet portant exemption du logement des gens de guerre, et sauvegarde pour ses maisons nobles de Talence et de Ramonnet et leurs dépendances, avec faculté d'y faire apposer les sceaux et panonceaux royaux. Il mourut à Bordeaux, à l'âge de 66 ans, le 2 août 1678, laissant de dame Anne-Jeanne du BERNET, son épouse, mariée le 26 février 1634, à l'âge de 23 ans, morte, âgée de 65 ans, le 27 décembre 1675, fille de Joseph du Bernet, premier président au Parlement d'Aix, puis à celui de Guienne, et de dame Catherine Benoit, neuf enfants que nous allons nommer. Anne du Bernet porta à son mari une dot de 45,000 livres en avancement d'hoirie, sous la condition que cette somme serait employée à acheter, pour Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, la première charge vacante de conseiller au Parlement de Bordeaux :

a. Jean-Baptiste de Secondat, écuyer, baron de Montesquieu, seigneur de Castelnouvel, Talence et Raymond, président à mortier au Parlement de Bordeaux, fut l'un des plus beaux génies et l'un des plus grands magistrats de son temps. (*Éloge de Montesquieu, par MAUPERTUIS, p. 155, édition de Berlin.*) Ayant eu le malheur de perdre son fils unique, il se démit de sa charge en faveur de son neveu, l'illustre Montesquieu, qu'il institua son héritier universel. Il mourut en 1716. Dès le 29 novembre 1697, il avait fait registrer ses armoiries en l'armorial général de France à Bordeaux : *d'azur, à 2 coquilles d'or, accompagnées en pointe d'un croissant d'argent.* (*Cab. de l'auteur.*) Jean-Baptiste de Secondat avait épousé par contrat passé le 26 mai 1669, demoiselle (dame) Marguerite DE CAUPOS, fille de Jean de Caupos, contrôleur et secrétaire du Roi en la chancellerie de Guienne, baron de La Canau, vicomte de Biscarosse, et de demoiselle Marie de Baleste, laquelle eut en dot 130,000 livres. De ce mariage naquit :

Jean de Secondat, né à Bordeaux le 4 août 1671, mort au berceau (*Arch. de l'Hôtel de Ville de Bordeaux*);

b. Joseph de Secondat, né à Bordeaux, paroisse Saint-Christoly, le 9 septembre 1646, abbé de Faize au diocèse de Bordeaux en 1661, à l'âge de 15 ans ;

c. Messire Jacques de Secondat de Montesquieu, seigneur baron de la Brède et de Montesquieu, seigneur de Baron en Entre-deux-Mers, naquit à Bordeaux le 29 décembre 1654 ; fut baptisé dans cette ville, et fut tenu sur les fonts par Jacques du Noyer, conseiller au Parlement de Guienne, et dame Marguerite de Secondat de Montesquieu. Jacques de Secondat ayant embrassé la carrière des armes, entra dans les gardes-du-corps du Roi, puis servit dans le régiment de Sylvestre, et en qualité de capitaine de cheveu-légers au régiment de Tilladet. Il accompagna le prince de Conty dans la guerre de Hongrie contre les Turcs. Jacques de Secondat fut élu jurat-gentilhomme de la ville de Bordeaux en 1689 (*Rég. de l'Hôtel de Ville*), et le 27 août 1700 fit enregistrer à Bordeaux, en l'armorial général de France, les armes de sa famille : *d'azur, à 2 coquilles de Saint-Michel d'or, accompagnées en pointe d'un croissant d'argent.* Il mourut le 15 novembre 1713, fut enterré dans l'église de La Brède, et laissa de son mariage, contracté à l'âge de 32 ans, le 25 sep-

tembre 1686, dans le château de La Brède, avec demoiselle Marie-Françoise DE PESNEL, baronne de La Brède, âgée de 21 ans, née le 28 octobre 1665, morte à Bordeaux, à l'âge de 31 ans, le 13 octobre 1696, et remarquable par ses vertus et ses qualités domestiques, fille et unique héritière de feu Pierre de Pesnel, chevalier, seigneur de Martillac et du fief et château d'Olivier, à Léognan, baron de La Brède, et de dame Marie de La Serre :

I. Messire Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, écuyer, baron de La Brède et de Montesquieu, seigneur de Baron dans l'Entre-deux-Mers, président à mortier au Parlement de Bordeaux, l'un des Quarante, puis directeur de l'Académie Française, membre de la Société royale de Londres, et des Académies de Berlin, Bordeaux et Nancy, naquit au château de La Brède le 18 janvier 1689, et fut institué héritier universel de Jean-Baptiste de Secondat, président au Parlement de Bordeaux, son oncle, qui lui légua ses biens et sa charge, sous la condition qu'il ajouterait à son nom celui de Montesquieu. D'abord avocat au Parlement de Guienne, Charles-Louis de Secondat fut pourvu, le 24 février 1714, de l'office de conseiller-lay en la même Cour qu'avait exercé Pierre de Bordes; puis, le 29 juin 1716, de celui de conseiller du Roi, président à mortier, qu'avait exercé son oncle, dont nous venons de parler. Il fut reçu à l'Académie de Bordeaux le 3 avril 1716; à l'Académie Française, comme successeur de M. de Sacy, le 24 janvier 1728; commença ses voyages à quarante ans, en 1729; parcourut l'Allemagne, la Hongrie et l'Italie, où il visita Venise et Rome, et fut reçu par le pape Benoît XIV; explora Gènes, passa en Suisse et en Hollande, et de là en Angleterre sur le yacht particulier de lord Chesterfield, son ami. M. de Montesquieu séjourna deux années en Angleterre, et pendant cet intervalle fut admis à l'Académie de Londres et gracieusement accueilli par la reine Charlotte de Brandebourg, épouse de Georges II. Il revint à La Brède en 1732; fut nommé membre de l'Académie de Berlin en 1746, et mourut à Paris le 10 février 1755, à l'âge de 66 ans. Ses restes furent inhumés dans l'église de Saint-Sulpice.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de dire ce que fut Montesquieu comme homme privé et comme écrivain : son nom et ses écrits immortels parlent assez dans le monde entier, et d'ailleurs le cadre de cet ouvrage s'oppose à tout article élogieux. Nous citerons cependant les principaux travaux de ce grand homme, avec les dates correspondantes à leur apparition.

1719. — *Projet d'une histoire physique de la terre.*

1721. — *Lettres persanes.*

1722. — *Remontrances du Parlement de Bordeaux, à l'occasion d'un nouvel impôt sur les vins.*

*Dialogue entre Sylla et Eucratès.*

1725. — *Le temple de Gnide.*

*Voyage à Paphos.*

1727. — *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe.*

1734. — *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.*

1748. — *L'Esprit des Loix.*

1750. — *Défense de l'Esprit des Loix.*

1751. — *Lysimaque.*

Il a laissé plusieurs œuvres qui n'ont pas été imprimées, et qui sont conservées à La Brède.

Le président de Montesquieu avait acquis, le 21 mars 1746, du sieur de Licterie, conseiller au Parlement, partie de la seigneurie, haute, moyenne et basse justice de la paroisse de Saint-Morillon, *appelée* de Barsac, et par lettres-patentes du mois de mai 1747, obtenu permission de faire exercer la haute justice dans toute cette paroisse par le juge de la baronnie de La Brède. Il eut trois enfants de son mariage, contracté à l'âge de 26 ans, à Clairac, le 22 mars 1715, avec Jeanne DE LARTIGUE, demoiselle qui eut en dot 100,000 livres, morte en 1768, fille de noble Pierre de Lartigue, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel du régiment de Maulevrier, et de dame Elisabeth de Pansie :

1<sup>o</sup> Messire Jean-Baptiste de Secondat de Montesquieu chevalier, seigneur-baron de Montesquieu, La Brède, Bessan et Soussans, seigneur de Baron en Entre-deux-Mers, Martillac et Saint-Morillon, conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, membre de l'Académie de cette ville et des Sociétés royales de Londres, Pau, Édimbourg et Nancy, naquit à Martillac en 1716; produisit, le 16 mars 1762, devant Messieurs de l'Hôtel de Ville de Bordeaux, les preuves de sa descendance de Jacques de Secondat, jurat-gentilhomme, et fut maintenu dans le droit de bourgeoisie de Bordeaux. En 1789, il se fit représenter à l'Assemblée générale de la noblesse de cette ville par messire Jean-Luc de Mons, marquis de Dunes, son procureur fondé, et mourut à Bordeaux, à l'âge de 80 ans, le 17 juin 1796. Il est auteur de divers ouvrages d'histoire naturelle. Jean-Baptiste de Secondat avait épousé en 1740, à l'âge de 24 ans, dame Marie-Catherine-Thérèse DE MONS, dame baronne de Soussans, dont il eut trois enfants, deux desquels décédèrent avant lui sans postérité; l'autre se nommait :

Messire Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, décoré de l'Ordre américain de Cincinnatus, et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, naquit à Bordeaux le 22 novembre 1749, et fut tenu sur les fonts baptismaux par messire Charles-Louis de Secondat, son ajeul. Il embrassa la carrière militaire, servit dans la guerre de l'indépendance américaine comme aide de camp du chevalier de Chastellux; commanda les troupes de la frégate l'*Émeraude*, qui ramena en Europe l'état-major de l'armée française, et fut successivement colonel des régiments de la Couronne et de Cambrésis. En 1789, M. de Montesquieu assista à l'Assemblée de la noblesse de Guienne. Il émigra l'année suivante et fut nommé capitaine d'une compagnie noble dans la légion de Laval. Rentré momentanément en France à la Restauration, il fut créé lieutenant-général des armées du Roi. Il est mort au château de Bridge-Hill, près la ville de Cantorbéry, en

Angletere, à l'âge de 75 ans, le 24 juillet 1824. Il ne laissait point d'enfants du mariage qu'il avait contracté à l'âge de 46 ans, en 1795, avec miss Mary-Anne MAC GEOGHEGAN-O'NEILL, d'une ancienne famille irlandaise, décédée le 13 juillet 1835.

2° Marie de Secondat de Montesquieu, morte en 1784, mariée à messire Joseph-Vincent de Guichanères d'Armajan, conseiller du Roi, chevalier d'honneur en la Cour des Aydes de Guienne. Elle eut en dot 66,000 livres;

3° Marie-Josèphe-Denise de Secondat de Montesquieu, née à Bordeaux le 23 février 1727, alliée, en 1745, à messire Godefroy de Secondat, baron de Montesquieu et de Montaignac, auquel elle porta en dot les terres de Montesquieu et de Montaignac.

II. Joseph de Secondat, né le 11 avril 1693, mort peu de temps après;

III. Messire Charles-Louis-Joseph de Secondat, baron de Montesquieu, doyen de l'église collégiale de Saint-Seurin de Bordeaux, abbé de Faize et de Nizors, né à Bordeaux le 9 novembre 1694, filleul de son frère Charles-Louis de Secondat; mort à Barèges, à l'âge de 60 ans, en 1754; il fut le 36<sup>e</sup> et avant dernier abbé de Faize, et, en 1716, donna 6,000 livres à la commune de Libourne pour l'établissement de sœurs de charité dans cette ville (*Histoire de Libourne, par Raymond GUIBONIS aîné, t. III, p. 248*);

IV. Marie de Secondat, née le 11 septembre 1687, mariée à N... d'Héricourt, de Marseille;

V. Thérèse de Secondat, née le 31 août 1691, religieuse au couvent de Notre-Dame de Paulin, à Agen, dont elle devint supérieure, et où elle mourut à l'âge de 81 ans, le 10 septembre 1772;

VI. Marie-Anne de Secondat, née à Bordeaux le 25 septembre 1696, morte quatre ans après, le 29 novembre 1700.

d. Ignace de Secondat, abbé de Fontguilhem, au diocèse de Bazas;

e. Armand de Secondat, jésuite;

f. Jean-Joseph de Secondat de Montesquieu, chevalier de Malte de la Langue de Provence, en 1659 (VERTOT, t. IV, p. 393, *édit. de 1726*);

g. Marguerite de Secondat, mariée, en 1654, à Jacques du Noyer;

h. Marie de Secondat, religieuse au couvent des Filles de Notre-Dame, à Agen;

i. Thérèse de Secondat, religieuse au couvent de la Visitation de Notre-Dame, à Bordeaux.

B. Henry de Secondat, baron de La Perche, du chef de sa femme, demoiselle Marie DE RANCE, qu'il épousa en 1652, eut une légitime de 15,000 livres, et mourut vers l'an 1680, laissant de son dit mariage :

Étienne de Secondat, écuyer, seigneur, baron de La Perche, marié, en 1677, à demoiselle Sereine DE RAYMOND, dite mademoiselle de Sainte-Cécile. Il fit enregistrer ses armoiries en l'Armorial Général de France, à Agen, le 21 février 1698 : *de gueules, à un croissant d'argent; au chef d'azur, chargé de 2 coquilles d'or*. Sa branche est éteinte. Il eut pour fille :

Marguerite de Secondat, alliée, en 1700, à noble François de Cours, écuyer, sieur de Thoumazeau.

C. Antoinette de Secondat, mariée, à l'âge de 16 ans, en 1627, à messire Jean Poute, chevalier, seigneur du château Dompierre. Elle resta veuve vers 1675, et se fit religieuse. Elle avait eu pour fille unique :

Marie-Aimée Poute, qui se fit religieuse au couvent de la Visitation d'Agen.

7° Paul de Secondat embrassa la carrière militaire, et fut tué au siège d'Ostende (*Mémoires de de Thou, t. I, p. 58*);

8° N... de Secondat, née le 9 juillet 1572, au château de Guillot, et baptisée à la hâte par Bernard Parrot, prêtre de la religion catholique. Elle mourut peu de temps après;

9° Jeanne de Secondat, filleule de Jean de Durfort, seigneur de Duras, et de la reine Jeanne d'Albret, représentée par Barbe de Maupas, dame de Duras, naquit au château de Guillot le mardi 27 mars 1565, et fut baptisée, selon le rit protestant, à Villefranche d'Agenois, par le ministre Carmentran. Elle fut mariée, à l'âge de 18 ans, en 1583, avec Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, baron de Paluau, premier maître d'hôtel du roi Henry IV, gentilhomme de sa chambre, chevalier de ses Ordres, conseiller d'État et capitaine gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye et de La Muette. Elle eut en dot 10,000 livres, et sa fille :

Gabrielle de Buade épousa, le 8 octobre 1625, Louis de Noé, chevalier, seigneur, baron de l'Isle, en Armagnac (*Hist. des Gr. Off. de la Couronne, t. VIII, p. 476, D*).

10° Marie-Anne de Secondat, dame de Romefort, en Berry, naquit, le 13 mars 1566, au château de Guillot, et fut baptisée, selon le rit protestant, le 1<sup>er</sup> mai suivant, à Villeneuve d'Agenois, par le ministre Carmentran. Elle eut pour parrain Henry, prince de Navarre, représenté par Antoine Viguier de La Valade, et pour marraine Antoinette Lafon, veuve de Lalié de Tapie, sieur de Monteil. Marie-Anne de Secondat fut mariée, à l'âge de 30 ans, le 31 octobre 1595, dans le château de Romefort, avec Jean d'Harambure, 1<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Picassary, puis de La Boissière et de Romefort, en Berry, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henry IV, capitaine d'une compagnie de 100 cheveu-légers de Sa Majesté et d'une compagnie de gens de guerre à pied, gouverneur de Vendôme et pays Vendomois, d'Aygues-Mortes et de la Tour-Charbonnières, en Languedoc. Marie-Anne de Secondat eut en dot la terre de Romefort. Au nom et comme fondée de pouvoir de son mari, elle donna son aveu et dénombrement, le 8 décembre 1595, à Jacques d'Aumont, seigneur de Cors, à cause de ses château et châtellenie de Romefort, assis dans la paroisse du Ciron et dans la mouvance de la seigneurie de Cors (*LAINÉ, Général. d'Harambure, Arch. de la Noblesse, t. I, p. 8*);

11° Dame Marguerite de Secondat, née à Agen le 28 novembre 1575, baptisée par le ministre Nord, à Saint-Hilaire, près d'Agen, où se faisait le prêche. Elle eut pour parrain le sieur de La Noue, du pays de Saintonge, et pour marraine dame Marguerite de Salis, gouvernante de la jeune princesse Catherine de Navarre, alors à Agen avec son frère. Marguerite de Secondat, qui vivait encore en 1654, fut mariée, en 1602, à l'âge de 27 ans, à N... de La Roque-Bouillac, sieur de Belcastel, et eut en dot 12,000 livres;

12° Léonor de Secondat, née le 31 juillet 1578, à La Gauge, en Artigues, et baptisée le 12 avril 1579, à Agen, par le ministre Dalyne, eut pour parrain Pierre de Saint-Genest, conseiller au Parlement de Bordeaux, et pour marraine demoiselle Catherine Tapie. Elle fut mariée à Cahors, à l'âge de 24 ans, le 27 mai 1602, à Clément de La Roque-Bouillac, sieur de La Fargue, frère du mari de Marguerite de Secondat, sa sœur; eut en dot 12,000 livres, et fut déshéritée par sa mère;

13<sup>o</sup> Suzanne de Secondat, née vers l'année 1581, fut mariée à l'âge de 23 ans, le 15 octobre 1604, à François d'Estrades, seigneur de Bonneuil, Colombes, Campagnac et Sigognac, maître d'hôtel du roi Henry IV, gentilhomme de sa Chambre et maréchal de camp, gouverneur des ducs de Guise, de Nemours et d'Aumale, vice-roi d'Amérique, maire perpétuel de Bordeaux, *l'un des plus sages et valeureux hommes de son temps*, dit le Père Anselme. Elle eut en dot 12,000 livres, était veuve dès 1654, et fit son testament à Agen le 6 novembre 1656. (*Hist. des Gr. Off. de la Couronne, t. VII, p. 600. E.*) En mémoire de cette alliance, la maison d'Estrades écartela de La Pôle Suffolk. Suzanne de Secondat eut pour fils :

Godefroy, comte d'Estrades, maréchal de France.

VI. Noble Pierre DE SECONDAT, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Roques, de La Fleyte et autres lieux, baron de Roquefort, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, premier jurat de Bordeaux en 1622, conseiller, maître d'hôtel ordinaire de la maison de Sa Majesté Henry IV, capitaine gouverneur du château de Sos, puis capitaine de cheveu-légers, lieutenant général du Grand Voyer de France en Guienne, patron du collège de Secondat à Toulouse, naquit à Agen le 5 mai 1574, et fut baptisé, selon le rit protestant, par le ministre Courrac. Il eut pour parrain noble Sylvio de L'Escale, son cousin, et pour marraine demoiselle Anne de Viguier de La Valade, sa cousine.

Le 13 juin 1614, le roi Louis XIII lui écrivit une lettre-missive par laquelle il lui mandait qu'ayant accepté de tenir son fils sur les fonts de baptême, il voulait qu'il portât son nom (*Orig.*), et une seconde lettre, datée du même jour, chargeait M. de Roquelaure de remplir cet office au nom du Roi (*Id.*). Jean de Secondat, habitant la ville d'Agen, donna procuration, le 18 novembre 1618, comme fondé lui-même des pouvoirs de noble Antoine de Nort, sieur de La Mothe-Ferrand, écuyer ordinaire de la Reine, à noble Jacob de Secondat, seigneur et baron de Montesquieu, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et lieutenant colonel au régiment de Chastillon, servant en Hollande (son frère), et à noble François d'Estrades, écuyer, sieur de Bonneuil, à l'effet de recevoir de messire Philippe Hurault, chevalier, seigneur du Marais et lieutenant de Monsieur, grand-maître de l'artillerie de France, 3,678 livres cédées à lui, Pierre de Secondat, par le sieur de La Mothe, lieutenant général en l'Isle de France. Il reçut, le 9 juillet 1622, une lettre de Louis XIII, roi de France et de Navarre, dans laquelle ce prince lui mandait qu'ayant besoin de faire remplir à Bordeaux la charge de jurat de premier ordre par quelque personne de qualité, et sachant ne pouvoir faire meilleur choix que de lui, il lui enjoignait de se rendre à Bordeaux pour se faire nommer jurat de cette ville. Enfin, le 24 juillet 1627, il reçut du même roi Louis XIII une troisième lettre-missive, le priant de protéger les Pères de l'Oratoire, qui voulaient s'établir à Toulouse et commencer l'œuvre du collège fondé par Jacques Secondat (*Orig.*).

Pierre de Secondat servit dans les guerres de son temps, et mourut à Agen, à l'âge

de 67 ans, vers le mois de février 1638. Il avait fait son testament le 12 novembre 1637. Par cet acte, il demande à être enseveli au couvent des Augustins d'Agen, sépulture de ses ancêtres, et lègue à cet établissement 500 livres pour la célébration de messes à son intention; il assigne, en outre, un capital de 1,500 livres, déjà légué par son père, pour servir de dot, tous les deux ans, à une des filles enfant-trouvée de l'hôpital d'Agen, etc.

Pierre de Secondat avait épousé, à l'âge de 29 ans, le 21 août 1600, à Bordeaux, demoiselle Anne DE PONTAC, fille de feu messire Jean de Pontac, conseiller du Roi, trésorier général de France en la Généralité de Limoges, et de Marie de Lasse. Anne de Pontac mourut le 18 août 1675, à l'âge de 93 ans. Elle avait fait son testament le 5 novembre 1645; par cet acte, elle légua aux Capucins d'Agen une rente annuelle de 12 livres de cire devant être employée à la célébration de la messe de la Purification de la Très-Sainte-Vierge ou de la Chandeleur; une rente de 5 livres aux Pères de Notre-Dame de Bonnencontre, près d'Agen; une autre rente de 5 livres aux Pénitents Bleus, à la charge qu'ils feraient célébrer quatre messes annuelles pour le repos de l'âme de Jacques de Secondat, son fils aîné, décédé, etc. Le portrait d'Anne de Pontac se voit encore dans le principal salon du château de La Brède. Elle est représentée dans cette peinture appuyant un de ses bras sur une tête de mort.

Du mariage de Pierre de Secondat et d'Anne de Pontac sont issus :

- 1° Jacques de Secondat, dit de Roquefort, né en 1601, gentilhomme servant du roi Louis XIII à l'âge de 18 ans, en 1619, mort à l'âge de 33 ans, en 1634;
- 2° Louis de Secondat, né en 1614, filleul du roi Louis XIII, mort jeune;
- 3° Gaston, qui a continué la descendance;
- 4° Jeanne-Isabelle de Secondat, } religieuses Ursulines à Bazas;
- 5° Anne de Secondat, }
- 6° Marie de Secondat, alliée avec Bertrand de Saint-Gily, sieur de Grave, eut en dot 20,000 livres; testa en 1674 en faveur de Gaston de Secondat, son frère, et mourut en 1681;
- 7° Marguerite de Secondat, mariée le 27 janvier 1641, à noble Charles de Filartigue, sieur de Gueise, reçut en dot 20,000 livres;
- 8° Gabrielle de Secondat;
- 9° Suzanne de Secondat, religieuse à l'Ave-Maria.

VII. Gaston DE SECONDAT, seigneur de La FleYTE et de Roques, baron de Roquefort, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Louis XIII à l'âge de 14 ans, capitaine de cavalerie à 25, naquit dans la paroisse de La Sauvetat de Saint-André de Bordeaux, le 12 avril 1625, et eut pour parrain Monsieur Gaston de France, duc d'Orléans, frère du Roi, et pour marraine Sereine de Durfort, épouse d'Honoré de Montpezat, seigneur, comte de Lagnac. Il servit dans les guerres civiles de son époque, et mourut au château de Roques, à l'âge de 68 ans, au mois de novembre 1695. Par son testament, fait le 51 mai précédent, il avait demandé à être enseveli dans la chapelle de Notre-Dame de l'église de Roques.

Gaston de Secondat avait contracté mariage à l'âge de 22 ans, le 15 juillet 1647, avec Gabrielle DE GARDES, âgée de 14 ans, fille de Jean de Gardes, conseiller du Roi, seigneur de Colayrac, près Agen, et de demoiselle Marthe de Pau.

Gabrielle de Gardes eut en dot 50,000 livres, et hérita par la suite de diverses propriétés. Elle mourut à Agen, à l'âge de 75 ans, le 30 avril 1706, après avoir, par son testament du 18 février 1694, institué son héritier principal Godefroy de Secondat, son quatrième fils, et demandé à être ensevelie aux Augustins.

Dudit mariage sont issus :

- 1° Godefroy I de Secondat, né vers 1649, filleul du maréchal d'Estrades; il mourut en 1673, sans alliance, à l'âge de 24 ans;
- 2° Jean de Secondat, qui a continué la postérité;
- 3° Pierre-Gaston de Secondat, né le 20 juin 1658, clerc tonsuré, docteur en Sorbonne, mort en 1693, à l'âge de 35 ans.
- 4° Haut et puissant seigneur messire Godefroy, *aliàs* Geoffroy de Secondat de Roques, chevalier seigneur de Gardes, baron de Roquefort, capitaine d'infanterie au régiment de Champagne, puis au régiment de la Châtre, naquit le 31 juillet 1665, et mourut en 1724, à l'âge de 59 ans. Le 21 février 1698, Godefroy de Secondat avait fait enregistrer ses armes, à Agen, dans l'armorial général de France, de la manière suivante : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 2 coquilles du même en chef et d'un croissant d'argent en pointe; écartelé d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une salamandre d'argent, couchée sur un brasier d'or, et surmonté d'un soleil du même.* Il laissa de sa femme, Louise DE RAYMOND, décédée en 1752, qu'il avait épousée à l'âge de 28 ans, en 1706, fille de Gratien de Raymond, lieutenant de Nosseigneurs les maréchaux de France, et de noble demoiselle Marguerite Anceau :

A. Haut et puissant seigneur messire Jean-Tiburce-Godefroy de Secondat de Roques, chevalier, seigneur, baron de Roquefort et autres places, demeurant en son hôtel de la ville d'Agen, place du Palais, épousa par contrat passé au château de Baulens, en Bruilhois, le 3 janvier 1740, puissante dame Marie-Louise-Hélène DE CUNOLIO D'ESPALAIS, fille de feu messire Jean-Jacques de Cunolio d'Espalais, chevalier, vicomte de La Mothe, seigneur de Saint-Marcel et autres places, et de dame Marthe de Raymond (de la ville d'Agen). Jean-Godefroy de Secondat habitait le château de Saint-Marcel en 1775. Il laissa de son dit mariage :

a. Haut et puissant seigneur messire Jean-Godefroy de Secondat, baron de Roquefort, seigneur de Saint-Marcel, Colayrac, Le Colombier, Tournade, Guillhot, Douazac et autres places, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, retraité premier capitaine-commandant au régiment Royal-Picardie, cavalerie, le 6 janvier 1785, avec une pension de 700 livres, naquit à Agen le 8 novembre 1741, dans la paroisse de l'église cathédrale Saint-Étienne; assista, le 12 mars 1789, à l'Assemblée générale de la noblesse de cette sénéchaussée; fut fait chevalier du Lys le 4 novembre 1814, et est mort au château de Saint-Marcel, à l'âge de 74 ans, le 10 janvier 1825. Il avait épousé, par pactes accordés le 14 août 1778, demoiselle Marie-Bernardine DE LA MYRE, dame seigneuresse de Douazac, fille de feu haut et puissant seigneur Jean-François de La Myre, seigneur de Douazac, et de dame Marie-Anne de Lantron, de La Valette. De ce mariage, au contrat duquel la future épouse

fut assistée de sa mère et de messire Henry de Conquéré de Montbrison, seigneur de Montbrison, son cousin, sont provenus :

- I. Charles-Godefroy-Gratien de Secondat, baron de Roquefort, propriétaire de la terre de Saint-Marcel, né en 1781, marié à l'âge de 55 ans, en 1836, à mademoiselle Emma DAVID DES ÉTANGS; il est décédé à Toulouse, à l'âge de 66 ans, le 12 février 1846, dernier de sa branche;
- II. Clémentine de Secondat, mariée avec Alphonse, baron de Lonjon;
- III. Amélie de Secondat, mariée à M. David, baron des Étangs, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, retiré en 1830 pour refus de serment.

b. N... de Secondat, dite mademoiselle de Roquefort.

B. Messire Gratien de Secondat de Roquefort, chevalier, cornette au régiment de Condé, dragons, puis capitaine de cavalerie au régiment de Fumel, et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, assista en 1740 au contrat de mariage de son frère, qui, par cet acte, lui fit cession de la métairie noble de Gardes, en la paroisse de Quaychaç, et des rentes qui en dépendaient, plus d'une somme de 7,000 livres, à prendre entre les mains du baron de Montesquieu, président à mortier au Parlement de Bordeaux, et devant lui servir à l'achat d'une compagnie de dragons. Il laissa de son mariage avec N... DE JAYAN, fille de François de Jayan et de Marie de Boissié :

- a. Marie de Secondat, alliée à Joseph, comte de Raymond, ancien officier de cavalerie, maire d'Agen;
- b. N... demoiselle de Secondat;
- c. N... de Secondat, épouse de N... West;
- d. N... de Secondat, épouse de N... de Godaillh.

C. Marc-Antoine-Martial de Secondat, destiné à l'Ordre de Malte, mort jeune;

D. Dame Louise-Marie de Secondat de Roquefort, épouse de Messire Jean de Bazon, chevalier, baron de Baulens et autres places, assista au contrat de mariage de son frère aîné en 1740.

- 5<sup>e</sup> Henriette de Secondat, religieuse au couvent du Paradis, puis à celui de Fontevraud;
- 6<sup>e</sup> Marthe de Secondat, née le 13 mai 1671, mariée vers 1695 à Pierre de Saint-Gily de Grave, son cousin;
- 7<sup>e</sup> Marie de Secondat, née le 9 janvier 1673, mariée à l'âge de 25 ans, en 1699, à Marc-Antoine de Nargassier de La Cépède, fonda en 1739 l'éducation triennale d'une jeune fille de condition de 10 à 15 ans, au couvent des religieuses de Notre-Dame de Paulin à Agen. Elle mourut, âgée de 83 ans, en 1756;
- 8<sup>e</sup> Suzanne de Secondat, née le 6 juin 1676, morte en 1703, à l'âge de 27 ans, demanda, par son testament du 14 juillet 1694, à être ensevelie aux Augustines, et fit des legs à ses sœurs.

VIII. Noble Jean DE SECONDAT, III<sup>e</sup> du nom, dit le baron de Secondat, seigneur de Roques, Falmon et Saint-Pierre, dans la baronnie de Roquefort, et de Clermont, en l'Élection d'Armagnac, né en 1669, servit dans les guerres du règne de Louis XIV, en qualité de capitaine d'infanterie au régiment de La Châtre, et, selon une tradition de famille, resta boiteux à la suite d'une blessure qu'il avait reçue au service. Il fut

maintenu dans sa noblesse, le 22 mai 1700, par jugement de M. Le Gendre, intendant de Montauban, sur preuves remontées à l'année 1548 (LAINÉ, *Nobiliaire de Montauban, Arch. de la Nobl. de France, t. X, p. 86*), et en 1719, vendit au duc d'Antin les château et seigneurie de Roques. Il mourut en 1750, laissant du mariage qu'il avait contracté à Agen, à l'âge de 50 ans, le 1<sup>er</sup> juillet 1699, avec demoiselle Marie DE TOUTON, âgée de 25 ans et dotée de 25,000 livres, fille de François de Touton, avocat en Parlement, juge de Moncaut, et de demoiselle Marie de Crozat :

- 1<sup>o</sup> Godefroy, dont l'article suit ;
- 2<sup>o</sup> Joseph de Secondat, né à Moncaut le 12 août 1704 ;
- 3<sup>o</sup> Claude de Secondat, né à Moncaut le 29 septembre 1705 ;
- 4<sup>o</sup> Marc-Antoine de Secondat, vivant en 1756, et légataire, par le testament de madame de La Cépède, sa tante, en 2,000 livres et deux couverts en argent ;
- 5<sup>o</sup> Marie-Anne de Secondat, dite mademoiselle de Roquefort, légataire de 1,000 livres par le même testament.

**IX.** Messire Godefroy DE SECONDAT, baron de Montaignac et de Montesquieu, seigneur de Camon, né en 1702, épousa, à l'âge de 45 ans, le 14 mars 1745, sa cousine Marie-Josèphe-Denise DE SECONDAT DE MONTESQUIEU, âgée de 20 ans, seconde fille de messire Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, baron de Montesquieu et de La Brède, président à mortier au Parlement de Bordeaux, membre de l'Académie Française, et de Jeanne de Lartigue. Godefroy de Secondat mourut à Agen, à l'âge de 72 ans, le 6 mars 1774 ; par son testament de l'année 1772, il avait demandé à être enseveli dans l'église des Pères Jacobins d'Agen, et par son codicille de 1774, avait légué une somme de 6,000 livres à l'hôpital Saint-Jacques de la même ville. Denise de Secondat porta à son mari une somme de 55,000 livres, en représentation de laquelle Jean-Baptiste de Secondat lui abandonna, en 1756, moyennant 17,000 livres de retour, la terre et baronnie de Montesquieu. Elle mourut à Agen, à l'âge de 75 ans, le 25 février 1800. Dudit mariage sont issus :

- 1<sup>o</sup> Joseph-Cyrille, dont l'article suit ;
- 2<sup>o</sup> François-de-Paule, chevalier de Secondat, chef d'escadron de cavalerie et décoré de la Légion d'Honneur, mort à Auch en 1821, sans enfants de Marie BOISSERY, son épouse, veuve en premières noces de N... de Saint-Philippe ;
- 3<sup>o</sup> Denise de Secondat, mariée à N... Vilatte de Frégimont, morte sans enfants à Agen, le 6 novembre 1831 ;
- 4<sup>o</sup> Philippine Foy de Secondat, dite mademoiselle de Montaignac, morte à Agen le 10 novembre 1828.

**X.** Joseph-Cyrille DE SECONDAT, baron de Montesquieu et de Montaignac, seigneur de Camon, chef d'escadron au régiment de Deux-Ponts-Dragons, puis aux chasseurs de Flandres, sous le règne de Louis XVI, retraité colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant de la garde d'honneur à pied de la ville de Bordeaux, en 1809, naquit à Agen le 30 janvier 1748. Il épousa, à

Nantes, à l'âge de 41 ans, le 28 février 1789, mademoiselle **Jacqueline DE MENOU**, âgée de 27 ans, décédée à l'âge de 75 ans, le 24 janvier 1857, fille de **Louis-Joseph**, comte de Menou, colonel d'un régiment de son nom, maréchal de camp, lieutenant de Roi, commandant des ville et château de Nantes et des cinq évêchés de la Haute-Bretagne, et de dame **Élisabeth de Maurepas**. **M. le baron de Montesquieu**, décédé à Bordeaux, à l'âge de 78 ans, le 49 mars 1826, a laissé de son dit mariage :

1° Charles-Louis-Prosper, dont l'article suit :

2° Jeanne-Émilie de Secondat, née à Agen le 29 juillet 1792, mariée à l'âge de 32 ans, le 24 avril 1824, à Étienne-Basile de Laurière, baron de Moncaut, décédée au château de Moncaut le 29 juin 1832, laissant :

Louise de Laurière-Moncaut, mariée, en 1847, avec N..., marquis de Saint-Exupéry, dont :

Guy de Saint-Exupéry ;  
Thérèse de Saint-Exupéry ;  
Godefroy de Saint-Exupéry.

Henriette-Jacqueline de Laurière-Moncaut.

**XI. Charles-Louis-Prosper, baron DE SECONDAT-MONTESQUIEU**, ancien officier dans la légion des Basses-Pyrénées, est né à Bordeaux le 27 mars 1797. Il a épousé, le 12 novembre 1854, mademoiselle **Marie-Louise DE PIIS**, fille de **Jean-Baptiste**, marquis de Piis, et de **Marie-Magdeleine de Mons**. De cette union :

1° Noble Charles de Secondat-Montesquieu, né le 5 mars 1833 ;

2° Noble Gaston de Secondat-Montesquieu, né le 11 août 1834 ;

3° Noble Albert de Secondat-Montesquieu, né le 2 septembre 1837 ;

4° Noble Gérard de Secondat-Montesquieu, né le 3 juin 1839 ;

5° Noble Godefroy de Secondat-Montesquieu, né le 6 octobre 1840 ;

6° Berthe de Secondat-Montesquieu, née le 5 mars 1836, morte à Pons le 4 mai 1849 ;

7° Jacqueline de Secondat-Montesquieu, née le 18 janvier 1847.

